



Pacte pour les migrations, pacte du diable ?

[Articles](#) | [Articles](#) > [Le fil de l'année](#) > [Le fil de l'année 2018](#) [Cahiers](#) > [Une déclaration à 0. l'humanité](#)

Le 10 décembre 2018 | Mise en ligne : **Lydia Magnoni**

Auteur : **Thierry Verhoeven** | 1 messages

Le « pacte pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » des Nations Unies a été approuvé devant les dirigeants de 150 pays du monde, présents à Marrakech au Maroc. Plusieurs Etats et partis politiques ont refusé ce pacte. Certains responsables politiques disent que les Etats, s'ils signent ce pacte, ne seront plus libres de gérer leur politique de migration, qu'ils auront plus de migrants, etc. Pour eux, signer ce pacte, c'est presque comme signer un pacte avec le diable. C'est faux !

« Pacte » est un mot d'origine latine qui veut dire accord. Ici, on parle du « pacte pour des migrations sûres, ordonnées et régulières » proposé par les Nations Unies. Ce pacte est un texte qui crée un cadre de discussion et de coopération entre les différents pays signataires pour mieux gérer les migrations. Le pacte part du principe qu'un pays ne peut pas gérer seul les migrations.

Moins de chaos

Le pacte répond d'ailleurs à une demande des pays européens qui n'ont pas su bien gérer l'arrivée importante de migrants en 2015. Dans le texte du pacte, on prend des mesures pour mettre un peu d'ordre dans les mouvements des migrants. Car en 2015, il y a eu ce qu'on a appelé la « crise des migrants » et qui était en réalité une crise des gouvernements européens incapables de contrôler la situation. Donc ce pacte était attendu. Pourtant aujourd'hui, certains États et responsables politiques en Belgique, en Europe et ailleurs, font peur avec ce texte et lui font dire ce qu'il ne dit pas. Faisons le point.

Une fois signé, le pacte est obligatoire. FAUX

Ce pacte n'est pas obligatoire. Il est écrit noir sur blanc dans le texte qu'il « n'est pas juridiquement contraignant ». Autrement écrit, cela veut dire que les pays qui ne respectent pas et n'appliquent pas le texte ne seront pas poursuivis et encore moins condamnés par la justice internationale de l'ONU.

Le pacte menace la souveraineté des États. FAUX

Dans le texte, on lit : « Le pacte réaffirme le droit souverain des États de définir leurs politiques migratoires nationales et leur droit de gérer les migrations qui sont de leur compétence. » On lit encore que la souveraineté nationale est même un des « principes directeurs du pacte ». Les États qui signent le pacte restent donc bien indépendants.

Avec le pacte, on aura plus de migrants. FAUX

Non, c'est même plutôt le contraire. Le texte est « pour des migrations régulières ». Il veut donc lutter contre la migration irrégulière, illégale, clandestine. C'est un des grands objectifs du texte. Le texte demande que les États s'organisent pour lutter ensemble contre le trafic de migrants et démanteler les réseaux de passeurs. Les pays sont appelés à renforcer leurs lois pour poursuivre les trafiquants. Dans les mesures prévues, il y a de meilleurs échanges de données entre pays et entre services de renseignement pour mieux lutter contre les passeurs.

Le pacte crée un nouveau droit à la migration et un « appel d'air » pour les migrants. FAUX

Le texte rappelle que les migrants sont des êtres humains qui ont des droits, entre autres ceux de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le texte dit aussi que les migrations peuvent être positives pour les pays d'accueil. Mais le texte ne crée pas de droit à la migration. Au contraire. Le texte demande aux États de coopérer pour faciliter le retour et la réadmission de migrants dans leur pays d'origine. Il demande aussi de participer au développement des pays de départ des migrants pour éviter des départs en masse.

C'est le pacte du diable. FAUX

Alors pourquoi diable certains États et certains responsables politiques très à droite ou d'extrême droite refusent-ils le pacte ? Sans doute parce qu'ils sont contre ce que l'on appelle le « multilatéralisme », c'est-à-dire l'idée que pour régler des problèmes qui concernent la plupart des pays du monde, il vaut mieux discuter et coopérer entre pays. Ceux qui sont contre cette idée veulent imposer leur propre vision du monde aux autres ou veulent se replier sur eux-mêmes. Sans doute aussi parce que le pacte rappelle aux États que les migrants sont des êtres humains comme les autres et qu'ils ont donc eux aussi des droits fondamentaux.

Pour la vérité

Et puis il y a autre chose dans le pacte qui dérange la droite dure et l'extrême droite. C'est ceci : les participants au pacte s'engagent à « mettre à disposition de tous les citoyens des informations objectives, claires et fondées au sujet des avantages et des difficultés que présentent les migrations, en vue de démonter les discours trompeurs qui donnent une image négative des migrants ».

Contre les peurs

Ce sont justement les responsables politiques très à droite et d'extrême droite qui ont des discours trompeurs sur les migrations. On comprend que ces responsables ne soient pas d'accord pour que l'on rappelle les droits humains des migrants et que l'on donne des informations vraies sur les avantages et les difficultés des migrations. D'ailleurs sur le pacte lui-même, la droite dure et l'extrême droite ont des discours trompeurs. Car être contre le « pacte pour des migrations sûres, ordonnées et régulières », c'est finalement être pour des migrations risquées, désordonnées et clandestines. Et ça, ça alimente les peurs et ça rapporte des voix aux élections !